



Saint-Gervasy

Journal municipal août 2020



Remerciements du maire



Marie MARTINEZ



François PLAZAS



Denise CLARION

Le magazine
n°68

2 Le mot du maire

3 Budget

5 Vie sociale

11 Travaux

14 À noter

16 Pratique



Journal municipal
de la commune
de Saint-Gervasy (30)

Directeur de la publication :

Joël Vincent

Conception :

AB OVO - 04 66 62 93 63



Accédez au site web de
la mairie de Saint-Gervasy ici.



Votre magazine municipal est
imprimé sur un papier respectant
les normes européennes de
protection de l'environnement.

Le mot du maire



Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

L'année 2020 restera longtemps dans nos mémoires. L'arrivée de la pandémie a mis à bas toutes nos habitudes, a bouleversé nos vies et nous a précipités dans la peur d'être touchés par la maladie. Des images difficiles diffusées depuis les hôpitaux ont créé une anxiété inédite dans tout le pays. Le sud a été un peu moins affecté mais il était important de se conformer aux consignes des scientifiques. Il est encore d'actualité de

mettre son masque, dans les lieux très fréquentés. Masques qui nous ont tant fait défaut !

Les incidences sur le fonctionnement de la commune ont été importantes. Les écoles fermées, puis le déconfinement arrivé, rouvertes avec des protocoles très stricts. Le travail des employés municipaux empêché ou compliqué.

Malgré tout, les élections municipales ont pu avoir lieu, mais avec une faible participation bien compréhensible. Une seule liste était candidate et les appels à la plus grande prudence la veille du scrutin n'incitaient pas à se déplacer !

La mise en place du nouveau conseil a été différée de plusieurs mois, mais la disponibilité des élus a permis de gérer le quotidien et de s'assurer de la bonne santé des personnes fragiles ou isolées comme prévu en cas de problème majeur.

Un point positif à souligner, c'est le civisme de chacun s'appliquant à respecter les consignes sanitaires.

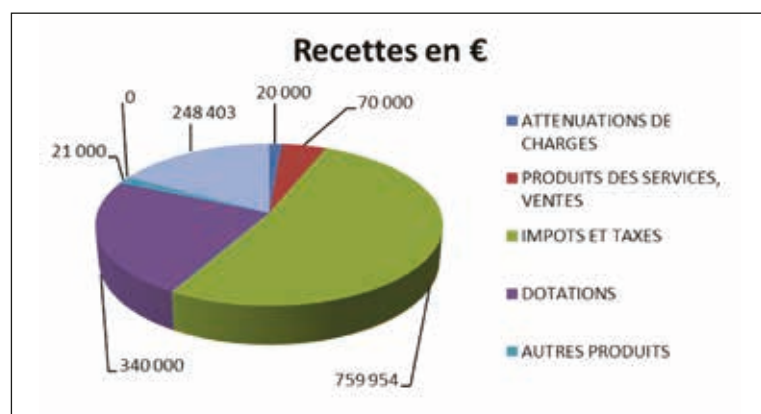
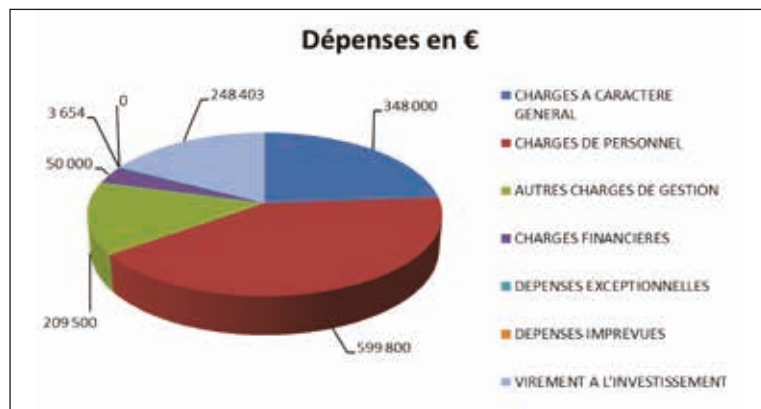
Maintenant que l'épidémie semble marquer le pas, il est temps d'en tirer les enseignements. On ne peut pas tout prévoir bien sûr, mais il faut prendre le temps de réfléchir à sa propre protection. Comme toutes les communes nous avons, depuis longtemps, mis en place un PCS : plan communal de sauvegarde, qui prévoit le rôle des élus et des services communaux en cas de danger. La première protection vient de nous-mêmes. Essayons de prévoir les risques inhérents à la vie et préparons-nous. Dans notre commune, ce sont les inondations ou les incendies qui peuvent menacer notre vie quotidienne. Imaginons à l'avance comment se comporter dans ces cas-là.

Je vous souhaite un été apaisé.

Joël VINCENT

BUDGET 2020

Fonctionnement



Le Conseil municipal a examiné le budget prévisionnel 2020 fin juin, plus tard que d'habitude. Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 459 357 €. En investissement, on retrouve plusieurs programmes 2019 à terminer : réfection de l'avenue Frédéric Mistral et les travaux d'accessibilité de la mairie. De nouveaux programmes apparaissent : divers travaux aux bâtiments communaux, achats de matériel, dont un camion et une tondeuse, débroussaillage le long des chemins communaux...

Les financements proviennent des excédents 2019 et fonds propres, de la récupération de la TVA, du produit de la Taxe d'Aménagement, d'un emprunt, de subventions et de fonds de concours.

Le budget est voté à l'unanimité. Le Conseil a également voté les taux des deux taxes ; ils sont inchangés : celui du foncier bâti reste à 22 %. Le taux du foncier non bâti ne change pas non plus, à 73,92 %.

Investissement

Différents programmes sont prévus en dépenses reprenant pour certains des restes à réaliser de 2019.

Dépenses investissement	TTC	Recettes investissement	TTC
Accessibilité Mairie	20 000,00	FDC Agglo + Subv Département et diverses autres subventions	177 476,70
Frédéric Mistral (partie communale)	320 000,00		
Voirie	30 000,00		
Bâtiments communaux	20 000,00		
Matériel	49 000,00	Emprunt	140 000,00
Débroussaillage	25 000,00	Récup TVA 2018 (FCTVA)	42 000,00
Vidéo	5 000,00	TA	15 000,00
Divers (ENEDIS)	33 879,89		
Total dépenses programmes	502 879,89	Total partiel recettes	374 476,70
Déficit 2019 à combler	156 120,11	Prélèvement pour investissement et remboursement capital emprunt	248 403,19
Remb capital emprunts	120 000,00	Prélèvem sur excédent fonct capitalisé pour combler déficit	156 120,11

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 (COMPTES EFFECTIFS ET DÉFINITIFS POUR 2019)

Les comptes définitifs de la commune pour l'année 2019 ont été présentés : les dépenses cumulées de l'exercice, fonctionnement et investissement, se montent à 1 676 521,47 €, tandis que les recettes atteignent 1 924 924,66 €.

L'excédent est donc de 248 403,19 €.

Le Compte Administratif 2019 est adopté.

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement		Fonctionnement	
Charges à caractère général	331 032,17	Atténuation des charges	23 511,53
Charges de personnel	551 016,26	Produits des services, ventes	110 547,80
Autres charges de gestion	238 107,35	Impôts et taxes	750 569,97
Charges financières	48 951,12	Dotations	379 302,00
Dépenses exceptionnelles	91,68	Autres produits	1 222,02
		Produits financiers	
		Produits exceptionnels	
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 169 198,58		1 285 797,01

Investissement	
Dépenses d'équipement	398 059,49
TOTAL INVESTISSEMENT	398 059,49

Investissement	
Recettes d'équipement	351 202,78
TOTAL INVESTISSEMENT	351 202,78

REPORTS de 2018

FONCTIONNEMENT	0,00
INVESTISSEMENT	109 263,40

	287 924,87
	0,00

RÉSULTAT CUMULÉ CA 2019	1 676 521,47
--	---------------------

1 924 924,66

Le résultat définitif global pour 2019 est positif avec un excédent qui se monte à 248 403,19 €, somme importante due à la non réalisation ou au non paiement encore, de certains programmes prévus en investissement.



Vie démocratique

2020 était une année électorale ; les élections municipales devaient se dérouler dans tout le pays les dimanches 15 et 22 mars.

Effectivement le premier tour a bien eu lieu. Malheureusement, l'épidémie due au Coronavirus s'était déjà bien installée en France et le gouvernement avait appelé la veille à être prudent et d'ailleurs, tout le pays a été confiné quelques jours après.

Si on rajoute le fait que nous n'avions qu'une liste en compétition, les électeurs de Saint-Gervasy ne se sont pas bousculés, ce qui a donné les résultats qui suivent et qui laissent apparaître un fort taux d'abstention :

Inscrits sur les listes électorales : 1 420

Votants : 512, soit : 36% des inscrits

Exprimés : 421,

Bulletins blancs : 42

Bulletins nuls : 49

La liste "Continuons ensemble pour Saint-Gervasy" a obtenu 421 voix, soit 30 % des inscrits.

L'intégralité de la liste était élue, il n'y avait pas lieu à un 2^e tour à Saint-Gervasy.



Élections municipales : dépouillement

Le 2^e tour a été reporté et a eu lieu finalement dans les communes où il était nécessaire, fin juin.

Ce report et les incertitudes quant à l'évolution de la pandémie ont entraîné une situation inédite et déstabilisante : les nouveaux Conseils municipaux n'ont pas pu être « installés », les affaires de la commune continuant à être « gérées » par l'ancien Conseil, avec l'impossibilité de se réunir... les consignes évoluant sans cesse, ce que l'on comprend compte tenu de la situation qui n'a pas simplifié les choses.

C'est finalement le jeudi 28 mai, au foyer socio-culturel Henri Gravier, et devant un public restreint, que s'est tenue la réunion d'installation du Conseil municipal élu le 15 mars, sous la Présidence d'Alain SOULIÉ, son doyen. Joël VINCENT a été réélu maire pour son 6^e mandat. Il s'est déclaré très honoré de la confiance qui lui a été témoignée et a remercié l'équipe particulièrement attachante qu'il a été fier de conduire.



A. SOULIÉ, doyen, remet l'écharpe au maire.

Après que le nombre d'adjoints ait été fixé à 5, Bernadette FERCAK, François PLAZAS, Marie MARTINEZ, Serge PAREDES et Denise CLARION ont été élus adjoints au maire, à l'unanimité.



Remerciements du maire.

Le nouveau Conseil municipal

De gauche à droite, sur l'estrade : Olivier Vallin, Marie-Lou Perez, Emmanuelle Martinez, Sébastien Giordano, Lucie Guilmin, Jérémy Ventura, Martine Ployé, Félix Fénélon, Théo Monnigadon, Marie-Françoise Martinez, Bertrand Castaner, Aurore Zaccagnini, Alain Soulié, Frédéric Ciller.



Le Conseil municipal

Devant l'estrade : François Plazas, Marie Martinez, Joël Vincent, Denise Clarion, Bernadette Fercak, Serge Paredes (manque Mélissa Hernandez).

Particularité de cette année : deux remplaçants ont pu être élus. S'ils ne siègent pas au Conseil municipal, ils peuvent y assister bien sûr et sont tenus au courant des décisions et des projets pour être prêts à suppléer un éventuel conseiller démissionnaire.

Les adjoints



Le maire et ses adjoints



Bernadette FERCAK



François PLAZAS



Marie MARTINEZ



Serge PAREDES



Denise CLARION

Les Conseillers municipaux délégués

Tous les Conseillers ont reçu une délégation de façon à s'impliquer davantage dans la gestion de la commune et ainsi faire valoir leurs compétences et leurs idées.

L'organisation du conseil

Les Conseillers sont répartis en pôles, présidés chacun par un adjoint, et en commissions, chaque Conseiller présidant la commission correspondant à la délégation qu'il a reçue. Cette organisation dynamisera le travail de l'assemblée.

Pôle et commissions

Pôle 1 - Économie / Finances			Pôle 2 - Qualité de vie				
François PLAZAS			Bernadette FERCAK				
1. Finances	2. Économie / Com / Artis / Manif	Impôts	3. Éducation jeunesse	CCAS	4. Associations / Sport / Culture	5. Communication	6. Sécurité / Contentieux
F. Plazas	A. Zaccagnini	J. Vincent	B. Fercak	M. Ployé	M-F. Martinez	E. Martinez	A. Soulié
	L. Guimin			B. Fercak	T. Monnigadon	F. Ciller	
A. Zaccagnini		En cours de constitution	D. Clarion	D. Clarion			B. Fercak
A. Soulié	M. Ployé		E. Martinez	M-F. Martinez	S. Paredes	M-F. Martinez	S. Paredes
L. Guilmin	F. Fénelon		J. Ventura		B. Fercak	L. Guilmin	M. Martinez
F. Fénelon	F. Ciller		M. Ployé	Désignés	F. Ciller	A. Zaccagnini	
	M-L. Perez		M-L. Perez	Mme Hurel (UDAF)	E. Martinez		
				D. Dumas (ESCAL)	O. Vallin		
				L. Manivet (Aînés)	M-L. Perez		
				O. Vallin (Handic)			

Pôle 3 - Urbanisme				Pôle 4 - Festivités	Pôle 5 - Cadre de vie		
Serge PAREDES				Marie MARTINEZ	Denise CLARION		
7. Urbanisme PLU ADS DP	8. Voirie / Réseaux	9. Bâtiments communaux	CAO	10. Fêtes / Manifestations	11. Protocole PCS Cimetière	12. Environnement	13. Personnel communal
J. Vincent	S. Paredes	S. Giordano	J. Vincent	M. Martinez	D. Clarion	J. Vincent	B. Castaner
J. Ventura						F. Fénelon	
	B. Castaner	B. Castaner	F. Plazas	F. Ciller	M. Ployé		S. Paredes
S. Paredes	T. Monnigadon	S. Paredes	S. Giordano	M-F. Martinez	B. Fercak	F. Plazas	B. Fercak
F. Plazas	J. Ventura	J. Ventura	S. Paredes	B. Castaner	M-F. Martinez	L. Guilmin	S. Giordano
S. Giordano	F. Fénelon	F. Fénelon	Suppléants	B. Fercak	M. Martinez	T. Monnigadon	F. Plazas
A. Soulié		T. Monnigadon	B. Fercak	F. Fénelon	M-L. Perez		
B. Fercak			D. Clarion				
T. Monnigadon			J. Ventura				
			A. Zaccagnini				

Le Centre Communal d'Action Sociale, obligatoire dans chaque commune et présidé par le maire, a été constitué de 4 élus du Conseil : Martine PLOYÉ (Vice-Présidente), Bernadette FERCAK, Denise CLARION et Marie-Françoise MARTINEZ et de 4 personnes désignées : Marie-Josèphe HUREL (UDAF), David DUMAS (ESCAL, Insertion), Olivier VALLIN (Handicapés), Laurent MANIVET (Aînés).

Les délégués de la commune

La commune adhère à de nombreux organismes et syndicats intercommunaux, elle doit désigner des délégués titulaires et des délégués suppléants pour la représenter lors des différentes réunions :

Syndicats intercommunaux	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Syndicat des Hautes Terres du Vistre	Bertrand CASTANER Joël VINCENT	Serge PAREDES Bernadette FERCAK
Syndicat intercommunal EHPAD	Denise CLARION	Joël VINCENT
S.I.V.U des Garrigues	Joël VINCENT	Frédéric CILLER
Syndicat départemental électrification	Joël VINCENT Serge PAREDES	Félix FENELON Téo MONNIGADON
Syndicat C.E.S Marguerittes	Bernadette FERCAK Denise CLARION	Lucie GUILMIN Martine PLOYÉ
Syndicat gendarmerie intercommunale	Alain SOULIÉ	Marie MARTINEZ
Agence d'urbanisme région Nîmes et Alès	Joël VINCENT	Serge PAREDES
ESCAL	Bernadette FERCAK Aurore ZACCAGNINI	Martine PLOYÉ Marie MARTINEZ
SCOT	Joël VINCENT	

La voix du contribuable

asso.contribuables@orange.fr

Comprendre et analyser les finances de notre commune
Une méthode pour se forger une idée relativement précise sur la façon dont est gérée la commune



Au pétrin d'antan

Votre Artisan Boulanger - Pâtissier

Marguerittes, Av genestet: 04 66 37 23 32
Marguerittes, Av de Provence: 04 66 62 19 57
St Gervasy, Place du marché: 04 66 75 94 79

BASSETTE

Vie associative

Le reste de la vie sociale a été pauvre du fait de l'annulation des fêtes de la musique et du 14 juillet, à l'interruption des activités sportives et associatives et à l'interdiction des réunions familiales...

C'est l'occasion pour nous de réaliser combien ces fêtes et autres manifestations nous manquent. On se rend compte qu'elles sont indispensables à la distraction, aux activités de détente, à la convivialité, à la cohésion d'une population. Souhaitons pouvoir rapidement retrouver une vie normale.

CORONAVIRUS à SAINT-GERVASY

Continuité du service public

Le 17 mars a débuté le confinement. Tout comme les habitants, la municipalité a dû réagir et adapter son fonctionnement.

Elle a régulièrement pris contact avec les personnes vulnérables inscrites sur la liste du PCS et s'est tenue à leur disposition. Les employés municipaux ont vu leur travail réduit aux tâches indispensables, restant confinés mais disponibles. Les secrétaires de mairie ont travaillé normalement, la mairie était fermée au public mais une permanence téléphonique était assurée. Le policier municipal a pu continuer normalement et contrôler le respect des consignes sanitaires observées par les habitants. La Poste est restée ouverte 3 jours par semaine. Les salles communales ont été nettoyées et fermées.

Afin de préparer le déconfinement, la mairie a commandé de nombreux produits de désinfection spécifiques pour assurer un nettoyage quotidien des locaux (la mairie et la Poste notamment) conforme au protocole sanitaire en place, ainsi que des gants, tabliers...

Elle a également acheté des visières pour les agents en contact avec le public et 900 masques chirurgicaux jetables pour les employés. Ceux-ci ont également été distribués aux personnes vulnérables puisqu'ils ont été livrés avant la première phase de déconfinement. Puis, en association avec Nîmes Métropole, et puisque le gouvernement a préconisé le port du masque lorsque la distanciation physique ne pouvait pas être respectée, la municipalité a aussi commandé un masque lavable en tissu

FÊTE DU VILLAGE

Cette année, la traditionnelle fête du village qui se déroulait habituellement autour du 14 juillet, a dû malheureusement être annulée. Suite à la pandémie, les forains, animateurs, orchestres, manadiers... ont été décommandés.

D'autant plus qu'il était difficile de prévoir si les habitués se seraient déplacés pour faire la fête et si les gestes barrières auraient pu être respectés.

Toutefois, et si la situation le permet, il est envisagé d'organiser une petite fête à l'automne, sur une seule journée. Même si elle était moins importante que celle que nous apprécions tous, elle serait l'occasion de se retrouver dans une bonne ambiance, de partager un moment de convivialité et de renouer avec nos traditions après cette rude épreuve.

pour chaque habitant de plus de 11 ans, soit 2 000 masques. Ils ont été distribués lors de permanences au foyer.

Depuis, tous les employés municipaux ont repris leurs habitudes en respectant autant que possible les gestes barrières.



Remise des masques

Suite à une erreur dans l'état civil du précédent bulletin municipal, nous présentons toutes nos excuses à la famille de Mme COLLAVOLI Marie-Thérèse, Régine née MONTEIL, décédée le 4 janvier 2019.

Dans le cadre scolaire

Les écoles ont dû fermer à compter du 16 mars et pour un temps indéterminé. Les enseignants des écoles maternelle et élémentaire de Saint-Gervasy ont dû s'organiser et s'adapter très rapidement pour assurer la continuité pédagogique et administrative, ainsi que le suivi de leurs élèves. Il a fallu prendre en compte chaque cas particulier et les familles à besoins spécifiques pour éviter de créer des inégalités. Les mails et SMS ont été très utiles pour accompagner les parents dans la réalisation de « l'école à la maison » et poursuivre le programme scolaire. Les parents se sont employés à poursuivre les apprentissages de leurs enfants malgré les difficultés rencontrées propres à chaque famille.

Le 11 mai, le déconfinement a commencé et les écoles ont réouvert leurs portes le 14. La municipalité a travaillé main dans la main avec les directrices pour mettre en place le lourd protocole sanitaire et assurer la sécurité des enfants et des adultes. Elle a fourni toutes les protections nécessaires.

La municipalité ainsi que l'ensemble de l'équipe pédagogique tenaient à remercier les parents pour leur compréhension, leur continuelle adaptation et à les féliciter pour le travail qu'ils ont accompli avec leurs enfants durant cette période inédite malgré les angoisses qu'ils ont pu ressentir.



Élèves se lavant les mains régulièrement.

Même si la crise sanitaire est moindre, il faut s'attendre à ce que des mesures sanitaires soient malgré tout mises en place à la rentrée dans les écoles. Souhaitons que la situation soit telle que ce protocole puisse être allégé et que les enfants retrouvent vite leur école d'avant. Cette situation a malgré tout permis de conserver la classe qui aurait dû fermer cette année, et ça, c'est une très bonne nouvelle pour nos écoliers !



Élèves se déplaçant à 1 m les uns des autres sur des croix.

Récompenses aux CM2

Après cette année scolaire si particulière, tumultueuse et inédite, et malgré l'absence de fête de fin d'année, les enseignantes ont tenu à faire perdurer la tradition qui est de remettre une clé USB au CM2 en partance pour le collège et un livre aux grandes sections qui vont rejoindre l'école élémentaire. C'est donc dans le respect des règles sanitaires que, le jeudi 2 juillet, ces élèves ont reçu leurs cadeaux (financés par l'APE) lors d'une petite cérémonie en présence de leurs parents, leurs enseignantes, la directrice de l'école et le secrétaire de l'APE, qu'il faut remercier. C'était l'occasion de souhaiter bonne chance à ces enfants dans leur nouvelle école.



Des PROJETS se RÉALISENT

La commune débroussaile les bordures des routes communales

Selon le code forestier, le débroussaillage est obligatoire dans les zones exposées à un risque d'incendie (c'est-à-dire situées à moins de 200 mètres de bois, forêt...) et doit se faire selon les règles départementales établies dans l'arrêté du 8 juin 2013 pris par le préfet. La loi impose aux particuliers d'entretenir 50 m autour de leur maison, sur leur parcelle mais également celle de leurs voisins. De nombreux Saint-Gervasois ont entrepris ce

fastidieux et coûteux nettoyage.

La commune, de son côté, doit débroussailler les abords (10 m de chaque côté) de ses routes et chemins entourés de bois et régulièrement fréquentés par ses habitants. Après examen des devis, ce sont les entreprises GUEFFIER (3 765 €) et ALEX ELAGAGE (11 205 €) qui ont été choisies.

Les services de l'ONF devraient vérifier l'avancée des travaux et leur conformité à la loi très prochainement.



Avenue Frédéric Mistral rénovée

Après plus d'une année de travaux l'avenue Frédéric Mistral a fait peau neuve. Suite à tous ces aménagements, cette belle avenue, très empruntée des Saint-Gervasois, est devenue communale, elle était jusqu'à maintenant départementale. Un grand merci aux riverains pour leur patience et leur compréhension durant le chantier.



La commune acquiert du matériel

Un nouveau camion benne Mercedes Sprinter de 2016, ainsi qu'une nouvelle tondeuse auto-portée, ont été acquis pour remplacer le matériel vieillissant et défaillant. Dotés d'outils modernes et bien adaptés, les employés municipaux seront encore plus efficaces et performants. D'autant plus qu'une formation sur la balayeuse désherbeuse de la commune leur a également été proposée.

Cet été, deux jeunes étudiants du village ont été recrutés pour remplacer les employés assurant l'entretien du village en congés, l'un en juillet et l'autre en août.

Divers

La pompe de l'ancien captage assurant l'arrosage du stade et des abords du carrefour giratoire défaillante a dû être remplacée.

Un nouveau banc a été placé à proximité du docteur et de la pharmacie.

Une étude est en cours pour l'entretien des espaces verts de Zolana et pour améliorer leur aménagement.

Des PROJETS se PRÉPARENT

Lotissement

La commune souhaite vendre une parcelle communale pour la réalisation d'un petit lotissement quartier Graneiroul. Un appel à projet a été lancé. Trois lotisseurs ont fait parvenir leur proposition. Ils ont été reçus pour expliquer leur projet. Aidé par la « plateforme » de Nîmes Métropole, le jury composé de membres de la commission « urbanisme » proposera bientôt un choix au Conseil municipal.

Parcelle du lotissement



Maison médicale

Sollicité depuis longtemps par les praticiens de la commune pour la construction d'une maison médicale, le Conseil municipal a décidé de réaliser une étude de faisabilité, destinée à donner un avis sur le site à retenir pour la construction, sur le programme qui déterminera son dimensionnement et sur l'estimation du coût des travaux. Après cette étude et les demandes d'aides au financement, une décision de construire ou pas sera prise en concertation avec les praticiens demandeurs.

Communication

Nous souhaitons toujours mieux informer les habitants concernant la vie du village. C'est pourquoi, prochainement, un compte Facebook et un compte Instagram vont être créés pour la commune de manière à ce que les habitants connectés aient les informations pratiques instantanément.

Les tableaux d'informations seront mieux utilisés. Le site internet de notre commune devrait être revu et un listing pour une newsletter par mail est à l'étude.

à votre service depuis 1959

BIANUCCI

Matériaux Carrelages Sanitaires Menuiseries

EXPO CARRELAGES
Nîmes 30000
Rue Francis Cantier
Tél. : 04 66 02 12 12

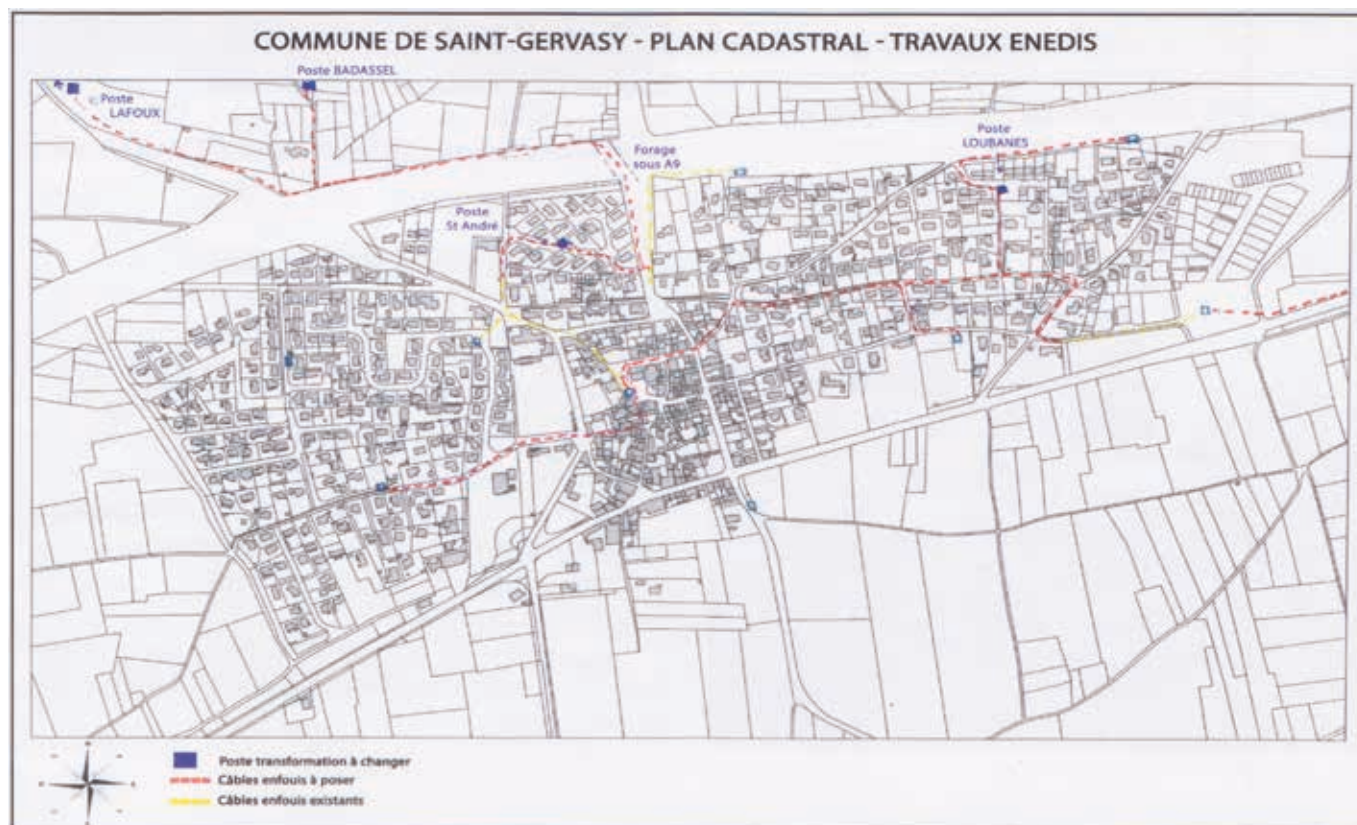
MATERIAUX
RODILHAN 30230
421 chemin des canaux
Tél. : 04 66 20 35 87

ST GERVAIS 30320
Route Nationale 88
Tél. : 04 66 75 39 47

www.bianucci-matériaux.com

Travaux ENEDIS

Les travaux décidés par ENEDIS ont démarré. Les emplacements dédiés aux futurs transformateurs ont été nettoyés, creusés et aménagés. Certaines tranchées ont déjà été creusées et équipées de gaines. L'objectif de ce chantier est de relier entre eux les postes de transformations, existants ou créés à cette occasion, par des câbles souterrains. Ces travaux devraient prendre quelques mois et permettre de venir à bout des micro-coupures intempestives. Souhaitons que la gêne occasionnée ne soit pas trop importante pour les habitants. Ces travaux ne coûteront rien à la commune.



Calendrierscolaire2020-2021

Zone C Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles	
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : mardi 1 ^{er} septembre 2020
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 17 octobre 2020 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2020
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 19 décembre 2020 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2021
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 13 février 2021 Reprise des cours : lundi 1 ^{er} mars 2021
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 17 avril 2021 Reprise des cours : lundi 3 mai 2021
Pont de l'Ascension	Fin des cours : mercredi 12 mai 2021 Reprise des cours : lundi 17 mai 2021
Vacances d'été	Fin des cours : mardi 6 juillet 2021

Cantine scolaire

Pensez à déposer le dossier d'inscription cantine (1 pour chacun de vos enfants) à la mairie avant la rentrée 2020-2021. Celui-ci sera demandé avant chaque rentrée scolaire.

Nous vous rappelons également qu'un système d'inscription en ligne a été mis à votre disposition en vous connectant avec le lien suivant :

<https://www.logicielcantine.fr/saintgervasy>.

Les inscriptions cantine sont ouvertes du 15 au 25 du mois pour le mois suivant.



ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont collectées par Nîmes Métropole les mardis et vendredis. Vous devez donc sortir vos conteneurs individuels ou sacs le jour de collecte ou la veille au soir. Ne déposez rien au pied des conteneurs à verre, ne sortez pas de sacs les jours sans collecte, si vous avez des encombrants utilisez le service « encombrants » de Nîmes Métropole (enlèvement sur RDV au 04 66 02 54 54) ou allez à la déchèterie.

Par soucis d'esthétique et surtout de salubrité publique, vous devez rentrer vos conteneurs après la collecte. Les laisser dehors induit des apports permanents d'ordures ménagères qui stagnent dans les conteneurs ou à côté pendant plusieurs jours !

Logement social

Petit rappel

Si vous souhaitez faire une demande de logement social, vous pouvez adresser à la mairie le document Cerfa n°14069*02 (téléchargeable sur www.service-public.fr) dûment complété.

Nous vous rappelons qu'une demande de logement social n'est valable qu'un an. Afin d'être maintenu sur la liste des demandeurs, vous devrez renouveler votre demande pour que votre dossier soit étudié dans le cas d'un logement vacant.



Agenda des manifestations

Septembre

Samedi 5 : forum des associations de 10h à 13h
Dimanche 13 : fête de la Croix Glorieuse (Paroisse)

Octobre

Jeudi 8 : semaine bleue au foyer
Dimanche 11 : vide-grenier Art'Tistic
Samedi 16 et dimanche 18 : vente de brioches
Vendredi 23 : spectacle "Les Vendredis de l'Agglo"
Samedi 24 : karaoké de Saint-Gervasy Demain
Samedi 31 : fête d'Halloween

Décembre

Vendredi 4 et samedi 5 : Téléthon 2020
Jeudi 17 : repas des aînés
Samedi 19 : spectacle et goûter de Noël
Dimanche 20 : loto ES3M
Jeudi 31 : réveillon organisé par ES3M

Janvier

Dimanche 3 : course des 3 Collines
Samedi 9 : cérémonie des voeux du maire

Liste non exhaustive et pouvant être modifiée.
Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.



Un spectacle
prévu sur la commune
le vendredi 23 octobre à 20h45
au foyer socio-culturel,
avenue Saint-Didier,
intitulé "Je pionce donc je suis".
Spectacle
tout public dès 10 ans,
durée 1h20.

Mairie de Saint-Gervasy : Hôtel de Ville - 1, avenue Georges Taillefer, 30320. Tél. 04 30 06 53 00

Site internet : www.mairie-saint-gervasy.com.

Mail : accueil@saint-gervasy.fr

Ouverture de la mairie au public

Du lundi au vendredi : 8h-12h/13h30-16h30. Juillet/août : 8h-15h sans interruption.

Ordures ménagères : le lundi soir, sortir uniquement le bac ordures ménagères. Le jeudi soir, sortir les 2 bacs (ordures ménagères et tri sélectif). Pensez à rentrer vos conteneurs après la collecte. Attention : déposer vos bouteilles aux conteneurs de quartiers.

Renseignements : NÎMES MÉTROPOLE
Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers.
04 66 02 54 54

Déchèterie : 04 66 75 50 01
Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (fermeture dimanche et jours fériés).

Police municipale
Encas d'urgence, vous pouvez joindre le policier municipal ou laisser un message sur son répondeur au 06 28 13 58 57.

Eau - Assainissement
Eau de Nîmes Métropole
Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le 09 69 36 61 02.
VÉOLIA gère le service assainissement.
Contact direct au 09 69 323 552.

Constructions : les démarches à entreprendre
Toute construction nouvelle ou changement de destination d'une habitation doit faire l'objet d'un permis de construire ou d'une « déclaration préalable » suivant le cas. Le non-respect de cette formalité entraînera une procédure.

Divagation des chiens
Elle est interdite à cause des dangers qu'elle présente.

Éclairage public
Un contrat d'entretien a été conclu avec l'entreprise Bouygues. Prévenir la mairie en cas de lampes hors d'usage.

Agence postale - 6, place de la Victoire -
04 66 68 18 36
Lundi, mardi et mercredi de 8h45 à 13h. Jeudi de 8h45 à 12h. Vendredi de 8h45 à 12h et de 15h30 à 18h.
Attention : changement d'horaires en été.

Assistante sociale : sur rendez-vous.
Tél. 04 66 02 80 33.

Foyer socio-culturel

Pour louer la salle, s'adresser à la mairie.
Les locations sont réglementées : réservez à l'avance et dans le respect de la réglementation.

Permanence du conciliateur de justice

Mairie de Redessan : 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h à 12h. Mairie de Poulx : 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 16h. Mairie de Marguerittes : tous les jeudis de 14h à 17h. Sur rendez-vous (uniquement).

Centre Multimédia - 04 66 75 56 80

Horaires d'ouverture : mercredi de 14h à 18h.

Numéros de téléphone utiles

Mairie : 04 30 06 53 00

Pompiers : 18

Police Secours : 17

S.A.M.U : 15

Gendarmerie de Marguerittes : 04 66 75 39 40

Numéro d'urgence E.D.F Gard : 09 72 67 50 30

Numéro d'urgence gaz : 04 66 26 25 24

A.D.M.R : 04 66 58 20 09

Foyer socio-culturel : 04 66 75 12 66

École primaire : 04 30 06 53 01

École maternelle : 04 66 75 06 16

Cantine scolaire : 04 30 06 53 02

Crèche halte-garderie : 04 66 75 62 87

Taxi Allo 30 : Mme Nadine BERTIN, 06 58 29 91 67

Médecins : Dr Hadjoudj, 04 66 75 28 78

Dentiste : Dr Chopin, 04 66 75 45 88

Ostéopathe : M. Gantzer, 04 66 75 18 02

Kinésithérapeute : M. Laugier, 04 66 22 20 79

Ergothérapeute :

Mme Laugier, 04 66 22 20 79 ou 06 89 09 01 87

Infirmiers :

Mme Bonnet, Mme Cambon et Mme Schweitzer :
04 66 75 22 09 ou 06 09 06 58 07

Mme Mercier : 04 66 75 14 71

M. Puchol : 04 66 59 43 98

Mme Pinto : 06 19 07 38 10

Pharmacie : 04 66 75 26 75

Correspondante Midi Libre :

Mme Duplix : cduplix@free.fr

Graphothérapeute :

Mme Garnero : 06 18 03 45 11